



Alouette, gentille alouette !



Levez les yeux vers le ciel, l'alouette n'est pas loin

Connaissez-vous un petit oiseau au plumage rayé, à dominante brune et au ventre blanc, réputé pour son impressionnante parade en vol ? Non ? Pourtant, vous l'avez plumé en chanson toute votre enfance... Ca y est, la mémoire vous revient, il s'agit bien sûr de l'alouette, et plus particulièrement de l'alouette des champs.

son élan en gazouillant pour monter dans le ciel. Il n'y a pas d'autres oiseaux, nichant au ras du sol, qui s'élève si vite et si droit dans l'azur, vole sur place en chantant, puis replonge comme une pierre vers ses petits. Elle chante tôt le matin semblant célébrer la naissance du jour. On peut l'entendre dès la fin de l'hiver et jusqu'aux premières semaines d'été.

Avec des herbes sèches, l'alouette fait son nid dans un petit creux de terrain, au milieu des cultures, dans lequel la femelle pond 4 ou 5 oeufs, 3 ou 4 fois par an.

Entre octobre et décembre, un flot migrateur originaire de Scandinavie et d'Europe centrale déferle sur notre pays, tant de jour que de nuit. Chassée sur tout le territoire national, elle demande à être protégée car malgré l'abondance de cette population nicheuse diminue chaque année.

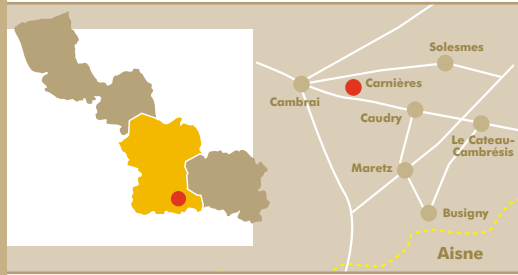
Emblème de nos ancêtres, les Gaulois avaient pour signe distinctif sur leurs casques, des ailes d'alouette, oiseau dont le chant, jadis, captivait et stimulait les troupes !

De la famille des passereaux, cet oiseau nicheur affectionne les espaces ouverts, sans arbres ni haies, les plaines cultivées où il se déplace au sol la plupart du temps, et se nourrit d'aliments d'origine animale ou végétale selon la saison : insectes au printemps et en été, graines, semences et baies en période hivernale. L'alouette se caractérise par son vol quasi vertical et par son chant harmonieux à l'envol. Elle prend

Alouette des champs

à PIED dans le NORD

Hainaut



Toutes les informations pratiques mentionnées couvrent un périmètre de 10 km autour du circuit.

Activités et curiosités

Cambrai : Ville d'Art et d'Histoire Musée des Beaux-Arts (03.27.82.27.90), mémoire du Cambrésis, visite des souterrains, des richesses patrimoniales de la ville d'Art et d'Histoire et des jardins publics (03.27.78.36.15), service animation du Patrimoine (03.27.82.93.88).

Caudry : Musée des dentelles et broderies (03.27.76.29.77).

Esnes : visite du château sur RDV (03.27.78.91.28).

Manifestations annuelles

Cambrai : Journée des villes fortifiées le dernier WE d'avril, « Les Féodales » en juin, festival Juventus (jeunes solistes européens) en juillet, procession religieuse et cortège carnavalesque avec les géants « Martin et Martine » le 15 août, journée du patrimoine 3^e WE de septembre, journée des espaces souterrains en octobre (03.27.78.36.15).

Carnières : Fête du Pissenlit en avril (03.27.82.48.87).

« Les Rendez-vous nature »

Découvrez la faune et la flore du département grâce aux sorties guidées gratuites du Conseil Général du Nord (brochure disponible au 03.20.57.59.59).

Hébergements-Restauration

Pour des hébergements et lieux de restauration, informations et brochures disponibles dans les Offices de Tourisme et au CDT. Pour réserver à la « dernière minute » un hôtel ou une chambre d'hôtes « Résa Chambre » (0892.16.18.20 : 0.34 €/min).

Renseignements

Office de Tourisme de Cambrai : 03.27.78.36.15

Office de Tourisme de Caudry : 03.27.70.09.67

Renseignements complémentaires

Comité Départemental du Tourisme
6, rue Gauthier de Châtillon - BP 1232 - 59013 LILLE Cedex - 03.20.57.59.59
Retrouvez toute l'information touristique sur le site du CDT : www.cdt-nord.fr où cette fiche de randonnée est également consultable et téléchargeable gratuitement.



Conseil Général
Département du Nord

à PIED dans le NORD

Hainaut



N° 10

Circuit des Deux Tours

Boussières-en-Cambrésis, Carnières
(9 km - 2 h 15 à 3 h 00)



Chemin faisant...

- Randonnée Pédestre**
Circuit des Deux Tours :
9 km
- Durée :** 2 h 15 à 3 h 00
- Départ :** Carnières :
Syndicat d'Initiative
- Balisage** jaune
- Carte IGN 2607 Ouest**

L'avis du randonneur :

Dans un paysage agricole, vallonné, l'itinéraire relie deux tours fortifiées des 15^e et 16^e siècles. Ce parcours est sans difficultés et sera mieux apprécié de mars à octobre. Prudence en traversant les RD 118 et 97. En période de pluie, certains chemins boueux nécessitent le port de chaussures étanches.



Tour de l'église, à Carnières



Conseil Général
Département du Nord

Rédactrice : Fanny Fouquet - Création : Alavia Penex Edition - Lille

Credit Photos : 1. 2 : P. Houré - 3 : E. Wateau - 4 : T. Tancrez

Circuit des Deux Tours

(9 km - 2 h 15 à 3 h 00)

Départ : Carnières : Syndicat d'Initiative.

Le départ se fait depuis le Syndicat d'Initiative installé dans une ancienne maison de mulquinier (tisseur en cave). L'église Saint-Germain, toute proche, possède un clocher fortifié à la tour carrée, orné d'une tourelle sur le côté (1543). L'église qui la jouxte fut construite par Louis Cordonnier (1892).

1 Derrière l'Hôtel de ville, suivez à gauche la rue Pierre Strugeon. Au bas de la rue, remarquez la fontaine, continuez à gauche puis tout droit (le long de la RD 113) jusqu'à un oratoire en calcaire du pays (18^e s). Au passage, remarquez sur la gauche la ferme Motte avec son colombier à pans de bois.

2 A l'oratoire, obliquez à droite sur la RD 113a, pavée. Vue sur les deux moulins en ruine. Après 2 km, vous aboutissez à un carrefour. Ce point élevé, à 100 m d'altitude, offre un point de vue panoramique sur les villages de Boussières-en-Cambrésis et Carnières et leurs tours des 15 et 16^{ème} siècle. Descendez à gauche ; traversez le "riol" - nom donné aux ruisseaux intermittents des plateaux cambrésiens - de Beauvois, bordé de saules et...

3 ...au croisement dit de "la Maison Rouge", empruntez à gauche la petite route qui vous mène tout droit au village de Boussières-en-Cambrésis, via la rue du Faubourg où s'alignent de grandes fermes typiques.

Suivez le guide !

Des flèches, des bornes de jalonnement ou des marques de peinture sont disposées le long du circuit.



Echelle : 0 250 500 m

4 Tournez à droite sur la rue de Bevillers (RD 113) puis, 100 m plus loin, à gauche sur le chemin de terre. Cette ruelle le long des pâtures et des jardins passe à l'arrière des habitations, effectue un crochet pour éviter de pénétrer dans une ferme - bien suivre le balisage et le sentier - et aboutit sur une route macadamisée. Empruntez celle-ci à gauche vers la tour puis passez à droite devant la mairie.

5 Suivez à gauche la rue du Calvaire qui descend vers un oratoire ; en chemin vue à nouveau sur les deux moulins en ruine. Derrière l'oratoire, bifurquez à droite, franchissez le "riol" du Pont à Vaques et, à l'intersection suivante, engagez vous en face sur le chemin creux.

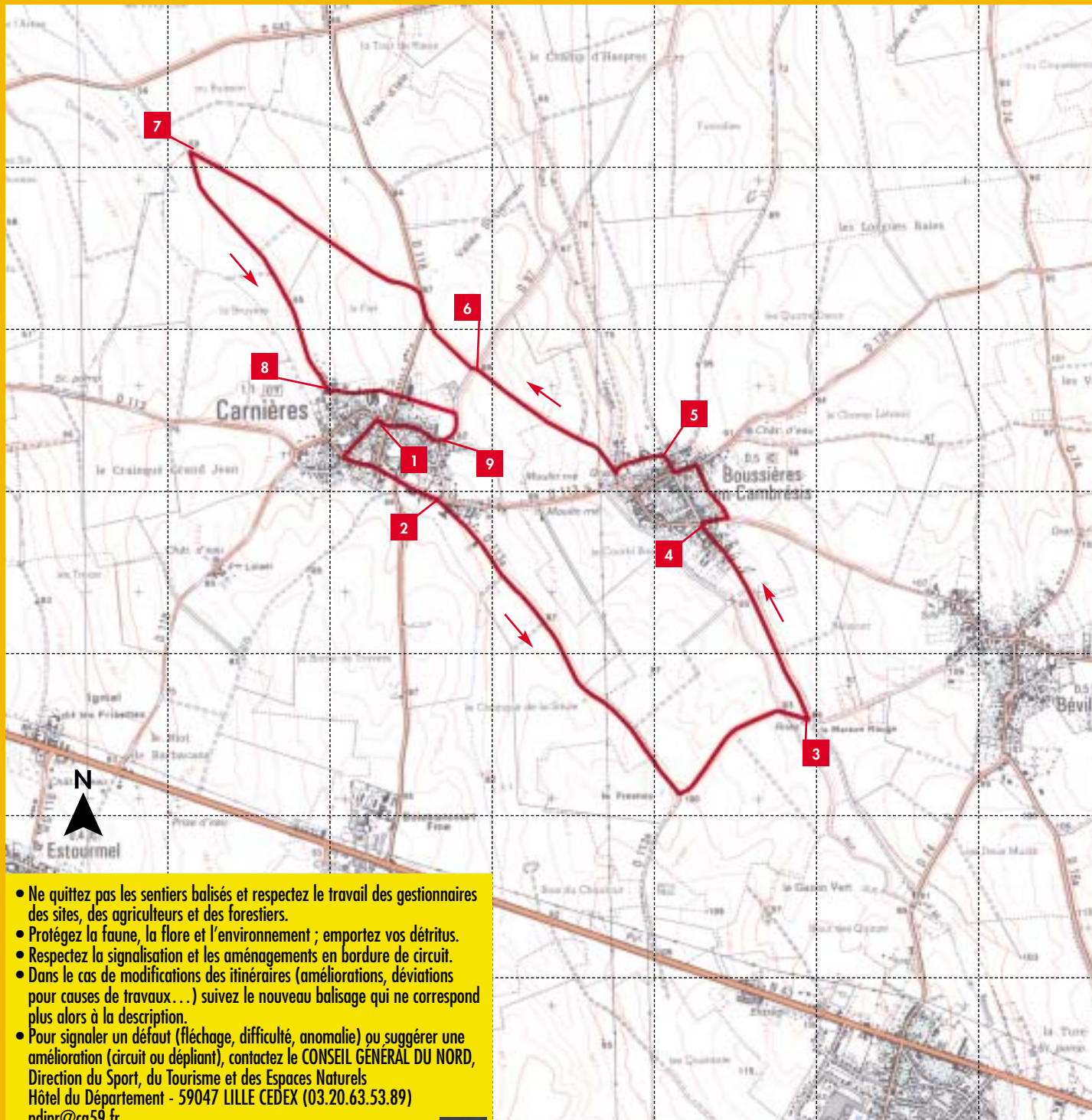
6 Traversez la RD 97 - prudence - et débouchez plus loin sur la RD 118. Empruntez-la un court instant à droite - prudence - avant de descendre à gauche le chemin agricole. Allez tout droit sur 1200 m.

7 A cette intersection, en suivant bien le balisage, virez à gauche. Le chemin devient pavé et rejoint Carnières en serpentant légèrement.

8 A l'intersection, à l'entrée du village, continuez à gauche (rue de l'Ange). Traversez la RD 118 et empruntez en face la petite rue. Entrez à droite dans le lotissement puis suivez à gauche le sentier piétonnier qui conduit au niveau cimetière à la RD 97. Bien suivre le balisage.

9 Longez à droite la RD 97, laissez la première rue à droite (rue du 8 Mai) puis descendez rejoindre la mairie, le Syndicat d'Initiative et l'église.

1
2
3
4
5
6
7



- Ne quittez pas les sentiers balisés et respectez le travail des gestionnaires des sites, des agriculteurs et des forestiers.
- Protégez la faune, la flore et l'environnement ; emportez vos déchets.
- Respectez la signalisation et les aménagements en bordure de circuit.
- Dans le cas de modifications des itinéraires (améliorations, déviations pour causes de travaux...) suivez le nouveau balisage qui ne correspond plus alors à la description.
- Pour signaler un défaut (fléchage, difficulté, anomalie) ou suggérer une amélioration (circuit ou dépliant), contactez le CONSEIL GÉNÉRAL DU NORD, Direction du Sport, du Tourisme et des Espaces Naturels Hôtel du Département - 59047 LILLE CEDEX (03.20.63.53.89) pdipr@cg59.fr

